

APPEL À CANDIDATURES

Sélection d'incubateurs pour soutenir le développement de solutions ou d'innovations environnementales des femmes et jeunes du Bassin du Congo



Date limite de réception des candidatures : **13 mars 2026**

Contexte et enjeux

Après deux éditions en 2024 et 2025 ayant permis d'accompagner 130 jeunes et femmes des pays du Bassin du Congo dans le développement de solutions ou d'innovations environnementales, l'OIF lance la troisième édition de son appel à projets.

Après avoir précédemment soutenu le développement d'innovations au Congo, au Gabon, en Guinée Équatoriale et en République Centrafricaine, , l'OIF vise maintenant à sélectionner des incubateurs chevronnés capables d'accompagner des jeunes et des femmes au Cameroun et en République démocratique du Congo (RDC).

Ces deux pays restent confrontés à des défis environnementaux spécifiques, notamment :

- Déforestation et perte de biodiversité : principalement due à l'exploitation forestière et aux activités industrielles qui font peser des menaces sur la biodiversité unique de ces pays
- Pollution : de l'air et de l'eau causée par les activités humaines, et affectant la santé des populations et les écosystèmes.
- Dégradation des sols : liée à des pratiques agricoles non durables et des exploitations minières artisanales pouvant contribuer à réduire la productivité agricole des sols.
- Sécurité alimentaire : affectée par les défis environnementaux, tels que la dégradation des sols et les pratiques agricoles non durables, qui rendent difficile la production agricole.
- Accès limité à l'énergie : pour une grande partie de la population, limitant le développement économique et social.

Ces problématiques environnementales sont exacerbées par des contextes socio-économiques fragiles pour les jeunes et les femmes, nécessitant des interventions ciblées pour promouvoir des solutions ou technologies innovantes et durables.

L'éco-innovation est considérée comme un élément essentiel pour relever les défis environnementaux pour un avenir plus durable. Elle englobe le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées, de nouveaux processus, de nouveaux produits et de nouveaux services qui contribuent à la durabilité environnementale.

C'est ainsi que, l'OIF à travers sa Représentation extérieure en Afrique centrale (REPAC) souhaite promouvoir en 2026 les solutions ou innovations environnementales portées par les femmes et les jeunes au Cameroun et en République démocratique du Congo, en matière de développement durable pour : (1) la gestion durable des ressources naturelles ; (2) l'adaptation aux effets du changement climatique ; (3) la sécurité alimentaire.

Bassin du Congo, un poumon vert de la planète

Fixation de 25 à 30 % du carbone mondial

10 % de la réserve mondiale de biodiversité



Accompagner les femmes et les jeunes qui portent des solutions éco-innovantes contribuant à résoudre les défis liés à la préservation de l'environnement, la sécurité alimentaire, les effets du changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo.

Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo



Objectifs

L'intervention de l'OIF de 2024 à 2027 vise à soutenir les femmes et les jeunes du Bassin du Congo porteurs de solutions éco-innovantes. Ces initiatives contribueront à relever les défis de la préservation de l'environnement, de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de la gestion durable des ressources.

Plus spécifiquement, cet appel a pour objectifs :

- ▶ De sélectionner un incubateur du Bassin du Congo pour identifier et accompagner les jeunes innovateurs et innovatrices du Cameroun et de la République démocratique du Congo ;
- ▶ De consolider la communauté vibrante d'éco-innovateurs et innovatrices francophones capables de faire émerger des solutions de plus en plus matures aux défis environnementaux du Bassin du Congo.

Mandat

Les incubateurs sélectionneront les jeunes et les femmes pour les accompagner dans le perfectionnement de leurs innovations, leur mise en échelle, ainsi que leur introduction dans les modes de consommation et de production durables. Les bénéficiaires devront être sélectionnés à la suite de la revue de leur idée, solution, innovation ou projet naissant ayant du potentiel de développement. Les incubateurs auront ainsi pour mission d'abriter ou de former ces jeunes à l'entrepreneuriat, l'élaboration d'un modèle économique. Ils les conseilleront et les accompagneront pour développer leurs projets innovants, et éventuellement les appuieront dans la recherche de financement. La sélection des jeunes éco-innovateurs se fera en étroite concertation avec l'OIF qui pourra siéger dans le jury dont le mandat sera de retenir les meilleurs candidats.

Critères de sélection

Les incubateurs seront sélectionnés selon les critères suivants :

- ▶ Connaissance des réalités locales et des besoins en matière d'éco-innovation au Cameroun et en République démocratique du Congo ;
- ▶ Capacité à identifier et à accompagner des femmes ou des jeunes porteurs de solutions ou d'innovations environnementales ;
- ▶ Expérience dans l'octroi de subventions et l'élaboration de rapports techniques et financiers ;
- ▶ Capacité à accompagner la mise en marché d'innovations ou de solutions développées localement par des femmes ou des jeunes ;
- ▶ Capacité à mobiliser diverses parties prenantes d'un écosystème d'innovation tels que des acteurs publics ou gouvernementaux, des universités ou centres de recherche, des investisseurs, des mentors ou entrepreneurs à succès, des prestataires d'appui (avocats, comptables, consultants, etc.) ;
- ▶ Engagement à participer activement au développement durable et à la promotion de solutions environnementales.

La liste des pays éligibles à l'appel à candidatures est la suivante : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo et République du Congo. Toute structure émanant de ces pays et pouvant démontrer sa capacité à implémenter l'accompagnement souhaité au Cameroun et en République démocratique du Congo est éligible. Les partenariats ou consortium sont vivement encouragés en ce sens.



Offre d'accompagnement

Les incubateurs sélectionnés bénéficieront d'un appui financier de l'OIF pour soutenir les jeunes innovatrices et innovateurs. **Chaque incubateur sera chargé d'identifier, d'accompagner et de soutenir 30 à 40 jeunes innovatrices et innovateurs en 2026**, en fonction des objectifs et du budget définis par l'OIF.

Dossier de candidature

(*) *obligatoire*

Informations pratiques

Date limite de candidature

**13 mars 2026 à 18h00,
heure de Libreville
(Gabon)**

Adresse d'envoi

repac@francophonie.org

- ▶ **Présentation de l'incubateur (*)** : mission, expérience, équipe, réalisations antérieures démontrant l'expertise et les capacités de l'incubateur à accompagner les jeunes innovateurs (**3 pages**)
- ▶ **Proposition de plan d'action (*)** : méthodologie pour soutenir les jeunes innovatrices ou innovateurs et communiquer sur les résultats atteints (**2 pages**)
- ▶ **Acte d'engagement (*)** : respect des critères de sélection et collaboration avec l'OIF pour implémenter le programme (**1/2 page**)
- ▶ **Proposition d'un budget type (*)** : pour accompagner 30 à 40 innovatrices et innovateurs, en fonction des réalités du pays – indiquer éventuellement la contribution en nature ou financière de l'incubateur à l'accompagnement des jeunes (libeller le budget en monnaie locale et en euros) (**1 page**)
- ▶ **Annexes : preuve d'existence juridique au sein d'un des pays du Bassin du Congo (*)** (Cameroun, République centrafricaine, la République démocratique du Congo, République du Congo, Guinée équatoriale ou Gabon), bilan d'activités des années précédentes (aucune limite de pages)

Calendrier

- ▶ Date de lancement de l'appel à projets : **21 janvier 2026**
- ▶ Date limite de soumission des propositions : **13 mars 2026**

Comment soumettre un dossier

Les dossiers de candidature doivent être soumis dans un fichier unique en version PDF par voie électronique à l'adresse suivante :

repac@francophonie.org

Au plus tard le **13 mars 2026 à 18h00, heure de Libreville (Gabon)**.

Ils doivent être rédigés en français. **L'objet du courriel doit impérativement contenir la mention « P19 Innovation 2026 ».**

Contact

Pour toute question, veuillez contacter :

M. Romaric SEGLA

Spécialiste de programme

Représentation Extérieure Pour l'Afrique Centrale (REPAC)

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Courriel : Romaric.Segla@francophonie.org



Crée le 20 mars 1970 à Niamey, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cet ensemble unique, riche de diversité, met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses pays membres, au service des populations.

Le partage des expériences et des bonnes pratiques, la concertation, la solidarité, la collaboration inclusive avec une multitude de réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile sont les valeurs ajoutées qui guident son action.

L'OIF apporte à ses 90 États et gouvernements membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, selon quatre grandes missions :

- Promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération économique au service du développement durable.

Plus d'informations sur : <https://www.francophonie.org/>



Représentation extérieure de l'OIF pour l'Afrique centrale

87 avenue Paul Moukambi, Haut de Gué-Gué, Libreville, Gabon

+241 11739608

repac@francophonie.org